



LC2

CAPACITES DU CANDIDAT<sup>1</sup>

### A – Identification de l'acheteur public

**Ministère de l'Education, de la modernisation de l'administration, en charge du numérique.**

B.P. 2551, 98713 Papeete - TAHITI, Polynésie française

Immeuble CGM

Rue du Général de Gaulle

Tél. : 40 54 57 80

secretariat@education.min.gov.pf

Autorité compétente : Mme la **Ministre de l'Education, de la modernisation de l'administration, en charge du numérique.**

### B – Objet de la consultation

Les travaux prévus concernent la **réalisation de travaux d'aménagements (sécurisation et accessibilité PMR) au lycée professionnel d'Uturoa**, localisés sur la commune de UTUROA - RAIATEA – ISLV. Le programme comprend trois parties de travaux, distinctes et indépendantes :

#### LOT 1 : ACCESSIBILITE PMR

- L'aménagement du cheminement de l'entrée (sécurisation des entrées et accessibilité PMR).
- La réalisation de 5 tronçons d'accès PMR en béton.

#### LOT 2 : REVETEMENT DE SOL EN RESINE EPOXY

- La mise en œuvre d'un complexe en résine époxy dans l'atelier de métallerie du LP.

### C – Identification du candidat (individuel ou membre d'un groupement)

(En cas de candidature d'un groupement d'entreprises, **chaque membre** de celui-ci remplira un LC2 pour ce qui le concerne.)

➤ **Nom commercial et dénomination sociale du candidat :**

➔

➤ **Numéro TAHITI (ou RIDET ou SIRET) :**

➤ **Adresse courriel de contact :**

➔

<sup>1</sup> Il peut s'agir d'un candidat individuel, du membre d'un groupement ou, le cas échéant, d'un sous-traitant.

## D - Capacités financières<sup>2</sup> du candidat (individuel ou membre d'un groupement)

### D.1 – Chiffre d'affaires global :

↻ Chiffre d'affaires global sur les trois derniers exercices disponibles :

Année (*)	2018	2019	2020
Chiffre d'affaires <b>Global</b> (en XPF)			

### D.2 – Chiffre d'affaires relatif à l'objet du marché :

↻ Chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché / du lot, sur les trois derniers exercices disponibles :

Année (*)	2018	2019	2020
Chiffre d'affaires <b>relatif à l'objet :</b> <input type="checkbox"/> du marché <input type="checkbox"/> du lot n° ..... (**) (en XPF)			

(\*\*) En cas d'allotissement, le candidat précise le n° du lot auquel il soumissionne.

S'il présente des offres pour plusieurs lots, le candidat ajoute et renseigne autant de lignes que de lots auxquels il soumissionne.



**Pour les entreprises nouvellement créées :** joindre un justificatif de la date de création de l'entreprise et :

↻ renseigner les tableaux D1 et D2 sur les seuls exercices (années) effectivement disponibles ;

↻ en cas de création dans l'année en cours (à la date limite de réception des dossiers de candidature et d'offres<sup>3</sup>), joindre une **déclaration appropriée de banque(s)**<sup>4</sup> ou une **attestation d'assurance pour les risques professionnels**<sup>5</sup>.

### D.3 - Assurance pour les risques professionnels

↻ L'acheteur public demande une assurance pour les risques professionnels :

OUI

↻ le candidat **doit** fournir une **attestation d'assurance en cours de validité** dans son dossier de candidature.

## E - Capacités techniques<sup>6</sup> du candidat (individuel ou membre d'un groupement)

↻ Liste des travaux exécutés au cours des trois dernières années :

Année (*)	2018	2019	2020
Pour chaque année indiquée, le candidat <b>atteste</b> fournir la liste correspondante (**)	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON

(\*\*) Le candidat barre ou supprime la mention inutile et fournit les éléments demandés.



**1° Des attestations de bonne exécution** doivent être produites pour les **travaux les plus importants**.

**2° Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution** des travaux et précisent s'ils ont été effectués **selon les règles de l'art** et menés **régulièrement à bonne fin**.

## F – Effectifs du candidat

<sup>2</sup> Article A 233-1 du CPMP.

<sup>3</sup> Date limite de réception des dossiers de candidature pour les procédures restreintes.

<sup>4</sup> Il s'agit d'un document permettant de démontrer la crédibilité financière d'un candidat ne disposant pas de chiffre d'affaires sur des exercices antérieurs du fait de sa création récente. La forme de ce document est libre.

<sup>5</sup> Cette attestation a ici encore pour but de démontrer la crédibilité financière d'un candidat en prouvant qu'il pourra supporter financièrement les risques liés à l'exercice de son activité.

<sup>6</sup> Article A 233-2 du CPMP.

**F.1 – Effectifs moyens annuels :**

↻ Effectifs moyens annuels sur les trois dernières années :

Année (*)	2018	2019	2020
Effectifs moyens annuels (**)			

(\*\*) Le candidat complète le tableau.

**F.2 – Importance du personnel d'encadrement :**

↻ Importance de l'encadrement sur les trois dernières années :

Année (*)	2018	2019	2020
Nombre de personnels d'encadrement (**)			

(\*\*) Le candidat complète le tableau.

**G – Autres renseignements relatifs à la capacité financière, technique et professionnelle du candidat (le cas échéant)**

**L'acheteur public récapitule** ci-dessous les autres renseignements ou pièces demandé(e)s, en application des articles A 233-17 et A 233-28, dans l'avis d'appel public à la concurrence, le règlement de consultation ou la lettre de consultation qui doivent être fourni(e)s, en annexe du présent document, par le candidat (individuel ou membre du groupement) pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières :

Cadre réservé à l'acheteur public	Cadre réservé au candidat
Autres renseignements ou pièces demandé(e)s	« Check-list » des éléments fournis
1° lettre de candidature (formulaire type LC1 fourni ou équivalent),	<input type="checkbox"/> OUI
2° déclaration sur l'honneur (formulaire type LC3 fourni ou équivalent),	<input type="checkbox"/> OUI
3° Extrait KBis,	<input type="checkbox"/> OUI
4° attestation CPS,	<input type="checkbox"/> OUI
5° Attestations fiscales,	<input type="checkbox"/> OUI
6° Attestation d'assurance RC professionnelle couvrant la nature des travaux	<input type="checkbox"/> OUI

**I - Capacités des opérateurs économiques sur lesquels le candidat s'appuie pour présenter sa candidature**

<sup>7</sup> Par exemple : bilans ou extraits de bilans [...] (Cf. art. A233-1, 3°)

<sup>8</sup> Par exemple : Indication des titres d'études et professionnels, équipement technique, certificats de qualification professionnelles, échantillons, etc.